

SCEA GRANDIN ET FILS Huitres Grandin rappelle huitres de normandie

- Noms des modèles ou références concernés : **tous les conditionnements**
- Marque : **huitres Grandin**
- GTIN 3556530000234 Lot Tous les lots
- GTIN 355653000043 Lot Tous les lots
- GTIN 3556530000389 Lot Tous les lots
- GTIN 3556530000296 Lot Tous les lots
- GTIN 3556530000111 Lot Tous les lots
- GTIN 3556530000036 Lot Tous les lots
- Conditionnements : **bourriche bois**
- Date début/fin de commercialisation : **du 20/12/2022 au 30/12/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 50.003.132**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **u enseigne**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **imposé arrête préfectoral fermeture zone**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 15 janvier 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0681498605**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre